

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance spéciale du Conseil municipal de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs, sise au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs à Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0, tenue le 17 septembre 2012 à 18h45 au lieu et à l'heure ordinaires des séances spéciales :

Sont présents : Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, André Lavallée, ainsi que Mesdames Luce Lépine et Monique Monette-Laroche, conseillère, formant quorum sous la présidence de Monsieur Claude Ducharme, maire.

Est également présent Monsieur Jean-François René, directeur général.

L'avis spécial de convocation a dûment été signifié à Monsieur Claude Ducharme, maire, Messieurs Serge Grégoire, Jacques Geoffrion, Sylvain Charron et André Lavallée, conseillers ainsi que Mesdames Monique Monette-Laroche et Luce Lépine, conseillères.

À 18h45, le maire déclare la séance ouverte.

Absent : Monsieur Sylvain Charron, conseiller.

Ordre du jour

1. Contrat d'aménagement paysager du parvis de l'église
2. Période de questions
3. Levée de la séance spéciale

No 4167-09-12
Contrat
d'aménagement
paysager du
parvis de
l'église

Attendu que des prix ont été demandés pour l'aménagement paysager du parvis de l'église;

Attendu que la municipalité a reçu trois (3) soumissions :

Centre de Jardin Lorrain (Lorrain Aménagement paysager)	16 900\$
Paysages Laurentiens	19 458\$
Laroche Fleurit	22 130\$

Taxes en sus.

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à la majorité :

D'accorder au Centre de Jardin Lorrain (Lorrain Aménagement paysager) le contrat d'aménagement paysager du parvis de l'église au coût de 16 900\$ taxes en sus, le tout conformément aux devis et à

Séance spéciale du 17 septembre 2012

sa soumission.

Le vote est demandé :

Pour : Claude Ducharme, Jacques Geoffrion, Monique Monette-Laroche, Luce Lépine et André Lavallée

Contre : Serge Grégoire.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

c.c. : Technicienne à la comptabilité
Centre de Jardin Lorrain

Période de
questions

Aucun public.

No 4168-09-12
Levée de la
séance
spéciale

Il est proposé par Monsieur Jacques Geoffrion, conseiller, appuyé par Madame Monique Monette-Laroche, conseillère et résolu à l'unanimité de clore à 19h00 la présente séance spéciale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Ducharme
Maire

Jean-François René
Directeur général et
secrétaire-trésorier